

Techniques sonores - Combiné sonore C. E. L.

Comme l'a démontré le stage de l'île de Ré, la pratique des techniques sonores n'est plus réservée à quelques spécialistes chevauchant leur dada favori, aussi nous voudrions que cette rubrique « Comment je travaille avec mon magnétophone » soit largement ouverte.

Que tous ceux qui intègrent cette technique presque journalièrement dans le travail de la classe — depuis l'auto-correction de l'élocution, de la diction, du chant, jusqu'aux échanges sonores avec les correspondants, les enquêtes, les interviews, les tranches de vie, les réalisations radiophoniques de contes ou d'enfantines — et aussi dans le domaine

postscolaire (sonorisation kermesse, groupes folkloriques et théâtraux) nous fassent part de leurs réussites et de leurs difficultés.

Il est bien entendu que cette rubrique s'adresse à tous les possesseurs de magnétophone sans discrimination de marque et de système. Nous invitons ceux qui en possèderaient et qui ne sont pas encore inscrits à l'équipe radio, de bien vouloir en avvertir Dufour, aux Marais par Beauvais (Oise), en précisant les caractéristiques techniques de leur équipement.

Sur demande, il leur fournira un correspondant.

Nous avons déjà reçu, de notre ami Pastorello, une très intéressante lettre qui amorce l'ensemble des problèmes.

J'aurai l'air, bien sûr, de La Fontaine et de son « Avez-vous lu Baruch ! »

Moi, j'ai découvert, à Chalon, le magnétophone, le Combiné sonore C.E.L.

On ne s'intéresse aux richesses que lorsqu'on est prêt de les avoir. Pour ce qui est du Combiné C.E.L., ce sera sans doute pour septembre 1955 et c'est pour cela que je me documente. Et maintenant, je me demande, naïvement, si, comme moi, chacun en a vu les possibilités, toutes les possibilités, si la C.E.L. n'a pas l'impression que c'est bien, certes, mais pas pour demain et qu'il faut attendre pour toucher le grand public.

Peu de réclame, pas de présentation de l'appareil dans nos publications (1), pas de battage (2), pas de représentants faisant la démonstration de l'appareil, enregistrant la voix du maître, des élèves, du maire (3) (car il a les crédits) et alors... Alors, il arrive qu'un représentant passe dans nos écoles du Var (et pas seulement dans le Var sans doute), avec unregistreur à disque magnétique « X » ou un appareil à fil « Y ».

C'est le deuxième que je reçois ce soir et j'ai pris la plume. Bien entendu, je refuse, je m'accroche fidèlement au Combiné C.E.L., je fais confiance à mes

camarades des commissions spécialisées qui ont choisi le ruban magnétique (4) ; mais des collègues moins avertis ou hors de notre mouvement achètent ces appareils. Moi-même, je n'aurais jamais pensé qu'on pût vendre 4 de ces appareils dans un rayon de 20 km. autour de La Verdière. On pense donc maintenant à ce qui aurait paru, il y a peu de temps, un luxe scandaleux et que nous considérons, nous, à la C.E.L., comme un outil de travail.

Si cela se produit dans tous les départements, le nombre d'appareils disparates va se multiplier, limitant, par voie de conséquence, l'utilisation de notre Combiné C.E.L., et, s'il y a davantage de magnétophones à disques, les chances du ruban magnétique seront réduites. Vaut-on renouveler une bataille semblable à celle des formats de films ?

Il faudrait alerter, renseigner nos adhérents, et chaque adhérent également toucher ses collègues, qu'ils soient ou non à la C.E.L.

Je pense qu'il y a quelque chose à faire, à tenter dès que possible, la question est importante.

Qu'un collègue achète une presse Tiflex ou un polyjapy, il pourra toujours faire un journal et l'échanger.

Mais tout est cassé entre le disque et

le ruban, et c'est cela qui réduit notre rayonnement (4).

(1) L'Éducateur N° 6 du 15-12-53 y a consacré 13 pages, qui ont fait l'objet de la B.E.N.P. 83.

(2) L'appareil a été présent aux Congrès, Rouen - Chalon, où il a fonctionné sans interruption, et aux stages d'informations organisés à Rouen, à Noël 53, et au stage vacances de l'île de Ré (août-septembre 1954), annoncés dans l'Éducateur.

(3) D'accord, mais la qualité requise par l'appareil oblige déjà son possesseur à une si importante dépense que nous répugnons à la gonfler d'aussi importants frais de vente. Le Combiné est vendu au prix de revient.

(4) La Commission a décidé, en connaissance de cause, ses membres ayant expérimenté depuis plusieurs années, à leurs frais, les différents systèmes. Ils ont préféré repartir sur le meilleur et le plus souple dans l'emploi.

Nous examinerons en détail, dans les prochains numéros, les problèmes posés ci-dessus et ceux que ne manqueront pas de soulever les camarades intéressés.

Envoyez vos questions soit à Freinet, Dufour, aux Marais-par-Beauvais (Oise), ou Guérin, E.P.A., Chanteloup Sainte-Savine (Aube).

